

GUIDE DES FINANCEMENTS

Bioéconomie

Novembre 2022

En partenariat avec



EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels celui de la bioéconomie.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié au secteur de la bioéconomie, pour lesquels les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h

SOMMAIRE

LA BIOÉCONOMIE AU CŒUR DES ENJEUX DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE	4
LA BIOÉCONOMIE, UN LEVIER POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'EUROPE	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
PRODUITS BIOSOURCÉS ET BIOTECHNOLOGIES INDUSTRIELLES.....	7
SOUTIEN À L'INNOVATION DANS LA CONSTRUCTION MATÉRIAUX BOIS, BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS (SIC)	8
INNOVER POUR RÉUSSIR LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE.....	9
RECYCLABILITÉ, RECYCLAGE ET RÉINCORPORATION DES MATÉRIAUX (RRR)	10
ECOPHYTO - MATURATION	11
INTRANTS DÉPENDANCE RUSSE, BIÉLORUSSE OU UKRAINIENNE	12
DÉMONSTRATEURS TERRITOIRES DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ...	13
RECYCLAGE DES PLASTIQUES.....	14
RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE	15
INDUSTRIE BAS CARBONE PME (IBAC PME).....	16
DECARB FLASH	17
PREMIÈRE USINE	18
I-DÉMO	19
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS	20
CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU).....	20
PROGRAMME LIFE.....	22
HORIZON EUROPE - CLUSTER 6 ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	23
HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ.....	24
EIC ACCELERATOR.....	25
RECOMMANDATIONS D&C	26
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	27
NOS BELLES HISTOIRES	29
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	30
LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE	31
BIOECONOMY FOR CHANGE, LE PÔLE DE LA BIOÉCONOMIE	32

LA BIOÉCONOMIE AU CŒUR DES ENJEUX DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

La société fait face à de multiples et importants défis et transformations : changement climatique, raréfaction rapide des ressources naturelles, dégradation des écosystèmes, perte de biodiversité, notamment liés à une démographie et une urbanisation croissante. Pour faire face à ces enjeux et limiter la dégradation de l'environnement et des conditions de vie, la société et l'industrie doivent **s'inscrire dans une logique d'économie verte et circulaire** et **trouver de nouveaux moyens de produire et de consommer** respectant les limites naturelles des écosystèmes. Ainsi, l'ambition de l'Etat est de développer l'indépendance de l'industrie française vis-à-vis de matières pétrosourcées ou des matières biosourcées non durables importées de l'étranger, et **d'engager une réelle transformation de l'économie vers une bioéconomie compétitive et souveraine.**

Le levier offert par la bioéconomie est central dans la réponse à ces différents défis. En effet, **la bioéconomie vise à remplacer les matériaux et énergies d'origine pétro-sourcée par des équivalents issus de la biomasse renouvelable** (dont les biodéchets) **à destination de nombreux secteurs dont l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie chimique, les matériaux, le transport, l'énergie ou encore la cosmétique.** Pour apporter des solutions impactantes à l'industrie française, les défis que doit relever la bioéconomie concernent à la fois :

- ▶ L'identification et l'élargissement de **gisements de biomasse exploitables** et l'établissement d'une gestion durable de ces ressources en prenant en compte les contraintes du changement climatique ;
- ▶ Le **développement de nouveaux procédés industriels à haute performance énergétique et environnementale** pour transformer ces matières en produits (et coproduits) d'intérêt pour les différents secteurs, dans une logique de transition écologique et de compétitivité des entreprises responsables ;
- ▶ **L'adéquation entre la demande marché actuelle et future** et les capacités de production françaises de ces solutions biosourcées et durables
- ▶ La **sensibilisation des acteurs** (industriels et consommateurs) aux enjeux de la transitions écologique afin que le coût environnemental soit identifié comme un critère de choix incontournable.

Afin de répondre à ces défis, l'Etat, dans le cadre de France 2030, investit près **d'1,3 milliards d'euros dans les filières de la bioéconomie** pour soutenir l'innovation et les investissements industriels. De nombreux cadres de financement sont et seront ainsi accessibles aux acteurs français de la bioéconomie pour soutenir leurs développements.

LA BIOÉCONOMIE, UN LEVIER POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'EUROPE

Les principaux sites industriels européens ont un impact majeur sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'eau et du sol, production de déchets et consommation énergétique. **La transition future vers un secteur industriel européen plus vert nécessite une approche intégrée**, qui renforce le contrôle de la pollution à la source et incite à transformer les pratiques opérationnelles et à utiliser de nouvelles technologies innovantes.

Selon l'équipe de chercheurs du *Stockholm Resilience Centre*, **deux nouvelles limites planétaires ont été dépassées en 2022 : la pollution chimique et les cycles d'eau douce**. Au total, sur les neuf limites, **6 ont été franchies**.

Face à l'accentuation des impacts néfastes sur l'environnement et des conséquences sociétales engendrées, **la Commission européenne a placé la politique environnementale au cœur de son ambition** en visant la **neutralité carbone de l'Union européenne à horizon 2030**. Cette ambition est déclinée au travers de différents programmes européens tel que le Pacte Vert européen qui vise à soutenir la transition de l'UE vers une société répondant aux défis du changement climatique et de la dégradation de l'environnement et améliorant la qualité de vie des générations actuelles et futures. De ce Pacte sont issus plusieurs plans comme le Plan d'actions Economie Circulaire pour une Europe plus propre et compétitive. La bioéconomie, à l'interface de nombreux domaines, est **positionnée pour jouer un rôle clé dans la poursuite de ces ambitions**. Ainsi, la Commission européenne et les États membres de l'UE souhaitent favoriser le développement de la bioéconomie pour atteindre une partie des objectifs fixés dans de nombreux secteurs dont ceux fixés dans la Politique Agricole Commune (PAC).

Une grande partie des instruments financiers européens sont alors axés sur le soutien des États membres dans l'accélération des processus d'innovation, le déploiement sur le marché de solutions biosourcées et l'amélioration de la performance environnementales des systèmes industriels biosourcés. Ces différents instruments sont notamment regroupés au sein des Clusters 5 et 6 du programme Horizon Europe et traitent en priorité les défis liés à :

- ▶ **Cluster 5** – Favoriser l'action en faveur du climat et l'amélioration de la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports.
- ▶ **Cluster 6** - La protection de l'environnement, à la restauration, la gestion et l'utilisation de manière durable des ressources biologiques et naturelles terrestres et marines, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la transition vers une économie à faible intensité de carbone, efficace dans l'utilisation des ressources et circulaire et à la promotion d'une bioéconomie durable.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX





APPEL À PROJETS

« PRODUITS BIOSOURCÉS ET BIOTECHNOLOGIES INDUSTRIELLES »



Cet appel à projets vise à contribuer aux axes suivants :

- ▶ Poursuivre le soutien à la recherche et à l'innovation sur les biotechnologies industrielles et les produits biosourcés
- ▶ Sécuriser l'approvisionnement en biomasse
- ▶ Favoriser l'investissement productif et le développement de l'offre française
- ▶ Soutenir le développement de solutions innovantes à faible impact environnemental

Les projets attendus



Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- 1- L'élargissement de gisements de biomasse** portant sur la mobilisation de nouvelles biomasses avec en finalité la mise à disposition d'une biomasse prête à l'emploi ou de molécules issues de la première transformation (budget > 600k€)
- 2- La démonstration de procédés de transformation** de la biomasse ou de produits de première transformation (budget > 2M€)
- 3- L'accompagnement de l'industrialisation** consistant à soutenir la mise en œuvre à l'échelle industrielle d'unités de production de molécules biosourcées et leur transformation en molécules d'intérêt ou matériaux innovants à plus forte valeur ajoutée (budget > 5M€)

Bénéficiaires

Entreprises seules ou en collaboration



Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 15/01/2024**
Relèves intermédiaires :
16/01/2023, 15/05/2023,
15/09/2023



Type d'aide

Mix subventions et avances récupérables



Taux d'aide allant

Jusqu'à **80%** des dépenses pour les entreprises
et **100%** pour les partenaires de recherche



APPEL À PROJETS

« SOUTIEN À L'INNOVATION DANS LA CONSTRUCTION MATÉRIAUX BOIS, BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS » (SIC)



Cet appel à projets vise à favoriser l'émergence ou la consolidation des filières bois et matériaux biosourcés et géosourcés en permettant la caractérisation de ces matériaux innovants et de solutions génériques exploitables par l'ensemble des acteurs économiques du secteur. Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie d'accélération « Ville Durable et Bâtiments innovants » dont un des objectifs est de soutenir la massification de la construction et de la rénovation bois et d'anticiper une montée en charge de la construction bois et biosourcée.

Bénéficiaires

Entreprises, Centre techniques, laboratoires, organismes de recherche, associations

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 30/11/2022** pour les 2 premières thématiques et **jusqu'au 30/03/2023** pour la 3^{ème} thématique

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Budget supérieur à 200 k€

Les **3 priorités thématiques** sont les suivantes :

► Caractérisation Bois (risque incendie)

- Apport d'une contribution technique à la connaissance de la résistance au feu du matériau, des solutions techniques et des systèmes constructifs bois pour la construction

► Caractérisation technique des essences feuillues

- Apport d'une contribution à la connaissance des caractéristiques techniques des essences feuillues

► Caractérisation des matériaux Biosourcés et Géosourcés

- Développer la caractérisation technique et environnementale des matériaux biosourcés et géosourcés

Taux d'aide allant

jusqu'à **80%** des dépenses pour les entreprises et **100%** pour les partenaires de recherche



APPEL À PROJETS

« INNOVER POUR RÉUSSIR LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE »



bpifrance

Cet appel à projets vise les projets de recherche, développement et innovation liés à l'une des deux ou aux deux thématiques correspondant aux appels à projets éponymes clos en juin 2022 : « Innover pour réussir la transition agroécologique » et « Besoins alimentaires de demain ».

Les projets attendus



1- Innover pour réussir la transition agroécologique

- ▶ Développement d'équipements agricoles intelligents et connectés et mise au point de solutions technologiques pour la transition agroécologique, la performance sanitaire et le bien-être animal
- ▶ Mise au point de solutions innovantes fondées sur les mécanismes naturels, de produits d'origine naturelle ou biosourcés ou d'organismes vivants pour réduire le recours aux intrants fossiles ou de synthèse
- ▶ Valorisation de la diversité des ressources génétiques
- ▶ Production de produits innovants participant à la santé et au bien-être animal

2- Besoins alimentaires de demain

- ▶ Développement d'aliments plus sains, durables et répondant aux attentes consommateurs (notamment aliments issus de nouvelles sources de protéines)
- ▶ Mise au point de process innovants au service de la traçabilité, de la qualité et de la sécurité sanitaire
- ▶ Réponse aux problématiques d'alimentarité des emballages
- ▶ Développement d'outils pour guider les acteurs de la chaîne alimentaire vers des comportements plus vertueux et à améliorer la traçabilité et la transparence

Bénéficiaires

Start-up, PME, ETI, GE,
partenaires académiques

Chef de file : Entreprise privée

Date de clôture

Ouvert **jusqu'au**
13/06/2023

Relèves intermédiaires :
9/11/2022 et 8/03/2023

Type d'aide

Subventions et avances
récupérables sur les dépenses
de recherche expérimentale et
de développement industriel

Taux d'aide allant

Jusqu'à **80%** des dépenses pour les entreprises
et **100%** pour les partenaires de recherche



APPEL À PROJETS

« RECYCLABILITÉ, RECYCLAGE ET RÉINCORPORATION DES MATÉRIAUX » (RRR)



Ce dispositif a pour objectif de lever les freins technologiques sur la chaîne de valeur du recyclage, à savoir la conception des produits, la collecte et le tri des déchets, la préparation et la réincorporation de la matière. Il soutient l'élaboration et le lancement de dispositifs de soutien à l'offre et à la demande de matières premières de recyclage (MPR), étroitement interconnectées, et l'accompagnement par des mesures complémentaires du déploiement des solutions innovantes.

Bénéficiaires

PME, ETI, GE,
laboratoires/organismes de
recherche
Chef de file : Entreprise privée

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au**
30/06/2023
Relèves intermédiaires :
06/01/2023 et 07/04/2023

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les **6 priorités thématiques** sont les suivantes :

- 1- Soutien au **développement des technologies de recyclage des plastiques** (Budget >2M€)
- 2- Soutien à l'innovation des **technologies de collecte, tri et de démantèlement** (Budget >1M€)
- 3- Soutien au recyclage des **métaux stratégiques** (Budget >1M€)
- 4- Soutien au recyclage des **papiers et cartons** (Budget >600k€)
- 5- Soutien au recyclage des **textiles** (Budget >600k€)
- 6- Soutien au recyclage des **composites** (Budget >600k€)

Taux d'aide allant

jusqu'à **80%** des dépenses pour les entreprises
et **100%** pour les partenaires de recherche



anr®
agence nationale
de la recherche

APPEL À PROJETS « ECOPHYTO - MATURATION »

La troisième édition de cet appel à projets vise à promouvoir des projets de valorisation de travaux scientifiques (déjà accomplis avec succès dans un programme de recherche antérieur) dans le but de mener des solutions de rupture à un stade où leur opérationnalité est démontrée en environnement réel ainsi que leur adéquation avec les besoins des utilisateurs finaux et dont l'objectif est la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et de leurs impacts.

Les projets attendus



Les projets devront concerner **des innovations au service du plan national Ecophyto** et s'inscrire dans un objectif de réduction d'au moins 50% des produits phytopharmaceutiques et/ou de diminution des risques et des impacts associés, sur la santé ou l'environnement. Les innovations visées devront permettre, directement ou indirectement, de réduire l'utilisation et les impacts des intrants phytosanitaires issus de la chimie de synthèse, comme par exemple :

- ▶ Les pratiques agronomiques (rotations, mélanges d'espèces, couverts végétaux, etc.)
- ▶ Le biocontrôle et les applications de l'écologie chimique
- ▶ Le levier génétique (variétés résistantes, diversification, plantes de services, etc.)
- ▶ Les capteurs et le numérique
- ▶ Les agroéquipements, dont la robotique agricole
- ▶ Les outils ou services promouvant des organisations d'acteurs
- ▶ Les outils de politique publique ou systèmes assurantiels facilitant la transition vers des systèmes plus durables

Bénéficiaires

Collaboration d'acteurs qui comprend au minimum un partenaire de type « organisme de recherche ou assimilés » et un acteur socio-économique

Date de dépôt

Ouverture prévue pour mi-octobre 2022
AAP ouvert **jusqu'en
Avril 2023**

Type d'aide

Subventions*

Taux d'aide allant

jusqu'à **45%** des dépenses*

*informations provisoires

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « INTRANTS DÉPENDANCE RUSSE, BIÉLORUSSE OU UKRAINIENNE »



bpi**france**

Cet AMI vise à soutenir les projets qui permettent de réduire la dépendance de l'industrie française et autres secteurs productifs aux importations d'intrants, i.e. de matières premières, consommables, intrants nécessaires au secteur agricole et agroalimentaire ou produits chimiques en provenance de Russie, de Biélorussie ou d'Ukraine ou, plus largement, d'approvisionnements auprès de fournisseurs russes, biélorusses ou ukrainiens menacés ou interrompus.



Les projets attendus

Les projets attendus peuvent viser à **soutenir les volumes et qualités d'approvisionnement d'envergure**. Ils peuvent aussi viser, à compétitivité égale ou supérieure des fonctions produites, à **réduire les volumes de matières et les quantités d'énergie consommés, adapter les qualités et substituer les approvisionnements les plus problématiques** :

- Investissements dans de nouvelles unités de production d'intrants et de produits chimiques ou unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités ou les rendre plus productives et flexibles ;
- Développement de procédés technologiques innovants, de produits de substitution ou permettant de réduire la consommation d'intrants

Bénéficiaires

Startup, PME, ETI, GE.

Chef de file : Entreprise privée

Date de clôture

Ouvert **jusqu'au**
30/01/2024

Type d'aide

Subventions et avances récupérables sur les dépenses de développement et d'investissements

Taux d'aide allant

jusqu'à **60%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « DÉMONSTRATEURS TERRITOIRES DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES »



Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique (limitation des intrants, amélioration de la souveraineté, de la durabilité et de la résilience des secteurs concernés, réduction de leurs émissions de GES).

Bénéficiaires

Consortium avec a minima une collectivité territoriale

Date de clôture

Ouvert **jusqu'au**
02/12/2022

Renouvellement courant
2023

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



L'AMI vise à financer des démonstrateurs territoriaux dans leur phase d'incubation (prestation d'ingénierie, maturation juridique étude de marché, études environnementales...).

Le démonstrateur territorial :

- ▶ Répond aux principaux défis de la transition agroécologique : productivité, attractivité (des productions comme des métiers), sobriété/durabilité, résilience
- ▶ Doit impérativement inclure une collectivité territoriale, et impliquer un écosystème d'acteurs diversifiés
- ▶ Vise à concrétiser une stratégie de transformation territoriale élaborée dans une approche systémique et collaborative
- ▶ Met en œuvre des solutions innovantes dans une logique de répliquabilité

Taux d'aide allant
jusqu'à **50%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« RECYCLAGE DES PLASTIQUES »



Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner les investissements nécessaires à l'industrialisation de nouvelles capacités de recyclage des plastiques. Ce dispositif est complémentaire aux deux premières priorités thématiques de l'AAP RRR.



Bénéficiaires

Entreprises, avec une priorité sur les acteurs émergents portant des projets innovants et ambitieux



Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 30/06/2023**

Relèves intermédiaires :
06/01/2023, 07/04/2023



Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Budget supérieur à 2 M€ pour le volet 1

Cet AAP est composé de **deux volets** :

- ▶ **Volet 1 (ouvert)** - Recyclage chimique ou enzymatique des plastiques
- ▶ **Volet 2 (ouverture au second semestre 2022)** - Recyclage mécanique des plastiques et réincorporation des matières premières issus de ce recyclage

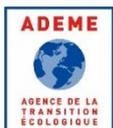
Taux d'aide allant
jusqu'à **55%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE »



RÉSEAU SATT



Ce dispositif a pour ambition de mobiliser le réseau des 13 SATT impliquées sur le territoire national, représentant 80% de la recherche publique française, afin de détecter des solutions technologiques contribuant à la résilience énergétique, et d'accompagner jusqu'au transfert celles qui pourront être mises en œuvre avant 2030.



Bénéficiaires

Laboratoires seuls ou en collaboration (appartenant aux universités et organismes de recherche relevant du périmètre d'une des SATT)



Date de clôture:

Ouvert **jusqu'au 30/10/2022**



Type d'aide

Accompagnement humain et financier (subventions)

Les projets attendus



Cet AMI vise à capter des innovations ayant passé le stade de la preuve de concept en laboratoire et à accélérer leur transfert vers le monde économique au travers de la création de startups ou un développement industriel.

Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Le développement d'innovations ou d'améliorations de technologies visant à augmenter la résilience des systèmes énergétiques et le couplage des vecteurs énergétiques (gaz, électricité, chaleur) face aux aléas de fourniture.
- ▶ Le développement et/ou l'optimisation des systèmes et procédés de production d'énergies renouvelables (exemple : hydrogène décarboné, éolien, photovoltaïque, biogaz) et dans une optique de réduction des coûts par rapport aux solutions actuelles.
- ▶ Le développement de technologies et de solutions permettant de contribuer à la sobriété énergétique.



APPEL À PROJETS

« INDUSTRIE BAS CARBONE PME »

(IBAC PME)



Cet AAP vise à financer des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française. Il a pour objectif de soutenir des projets développant des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et des services innovants, compétitifs et durables dans le domaine de la décarbonation de l'industrie.



Les projets attendus

Les thématiques prioritairement ciblées sont les suivantes :

L'efficacité énergétique des équipements et des procédés liés :

- ▶ A la récupération de chaleur ou de froid fataux
- ▶ Au numérique (optimisation, pilotage)

La décarbonation de la chaleur/du mix énergétique pour des usages industriels par :

- ▶ La substitution des combustibles fossiles par des énergies renouvelables (biogaz, hydrogène décarboné, etc.)
- ▶ L'électrification de la chaleur (PaC haute température, etc.)

La décarbonation des procédés par :

- ▶ Le développement de procédés innovants
- ▶ L'électrification des procédés
- ▶ L'utilisation d'hydrogène décarboné, de biogaz

Le captage, le stockage, le transport et la valorisation du CO2 par :

- ▶ La minéralisation du CO2
- ▶ La production de synthons et molécules d'intérêts pour l'industrie (chimie...) ou l'énergie

Bénéficiaires

PME seule

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 16/10/2023**

Relèves intermédiaires :
17/10/2022, 17/04/2023

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses

APPEL À PROJETS « DECARB FLASH »



Cet appel à projets vise à soutenir les investissements permettant le déploiement rapide de solutions matures de décarbonation sur de petits sites industriels, notamment par la baisse de la consommation de combustibles ou intrants fossiles, que ce soit au niveau des procédés industriels, des équipements produisant des utilités industrielles, de l'isolation des bâtiments industriels ou de leur chauffage par des énergies renouvelables.



Les critères de selection

Les investissements doivent être en lien avec des installations déjà existantes.

Les **grandes thématiques** des opérations éligibles à cet AAP sont les suivantes :

- ▶ Récupération de chaleur fatale industrielle pour une valorisation thermique ou électrique < 6 GWh/an
- ▶ Amélioration du rendement énergétique d'appareils ou d'installations
- ▶ Réduction de consommation d'énergies fossiles
- ▶ Isolation et chauffage du bâti industriel
- ▶ Chaleur et froid renouvelable
- ▶ Etudes et comptage de l'énergie (uniquement en complément d'un autre investissement)

Le projet doit porter exclusivement sur un ou plusieurs investissements et/ou études figurant dans la liste prédéfinie de l'ADEME, pour un total compris entre 100k€ et 3M€

Bénéficiaires

Projet porté par un porteur unique qui doit être un site industriel de moins de 500 salariés

Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au**
03/11/2022

Potentiellement reconduit en 2023

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant

jusqu'à **55%** du surcoût des investissements pour les PE et **45%** pour les GE

APPEL À PROJETS « PREMIÈRE USINE »



Cet appel à projets vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes. Il s'inscrit dans une logique incitative, destinée à aider au financement de projets d'implantation, sur le territoire, de première usine ou d'unités de production mutualisées.

Bénéficiaires

Start-ups, PME, ETI innovantes en hypercroissance (par exception)

Date de relèves

en 2022 : 13/12

en 2023 : 04/04, 12/09, 12/12

Pour les années 2024, 2025 et 2026, les dates de relèves seront fixées ultérieurement

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.

**Taux d'aide allant
jusqu'à 30% des dépenses**



APPEL À PROJETS

« I-DÉMO »



Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.

Bénéficiaires

PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche
 Chef de file : Entreprise privée

Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 20/06/2023**

Relèves intermédiaires :
 08/11/2022, 03/01/2023,
 07/03/2023, 10/05/2023

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets doivent présenter des budgets supérieurs à 4M€

Les travaux et résultats des projets i-Démo ont un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps. Ils peuvent contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique et renforcer les positions des entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs. L'objectif est de conforter ou de constituer un tissu de relations collaboratives durables et pérennes dans une logique d'écosystème, y compris à des échelles territoriales pertinentes pour la compétitivité et l'emploi.

Taux d'aide allant

jusqu'à **80%** des dépenses pour les entreprises
 et **100%** pour les partenaires de recherche

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS





CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU)



La mission de CBE JU est de faire progresser une bioéconomie compétitive pour une Europe durable. Pour atteindre cet objectif, en 2023, le partenariat public-privé financera des projets développant des solutions biosourcées innovantes et durables, en mettant l'accent sur ces priorités stratégiques : matières premières, transformation, produits, ainsi que les aspects transversaux de la communication et de la durabilité environnementale.



Les projets attendus

Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Capture et utilisation biogéniques du carbone pour les produits biosourcés circulaires
- ▶ Modèles d'affaires coopératifs pour la mobilisation et la valorisation durables des résidus, sous-produits et déchets agricoles dans les zones rurales
- ▶ Voies de production rentables vers des alternatives biosourcées aux blocs de construction chimiques d'origine fossile
- ▶ Co-traitement de flux de déchets mixtes biosourcés
- ▶ Valorisation maximale de matières premières biosourcées d'origine durable dans une bioraffinerie multi-produits, zéro déchet, zéro pollution
- ▶ Sources alternatives de denrées alimentaires et/ou d'ingrédients pour animaux à haute valeur ajoutée
- ▶ Polymères biosourcés à hautes performances pour des applications de marché à forte exigence
- ▶ Revêtements, barrières, liants et adhésifs biosourcés
- ▶ Matériaux biosourcés circular-by-design pour améliorer la circularité des structures complexes
- ▶ Protéines de sources alternatives et non conventionnelles
- ▶ Matière première des bioraffineries de fibres durables

Bénéficiaires

PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche

Date de dépôt

À venir pour 2023-2024

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses



PROGRAMME LIFE



Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Le programme qui couvre la période 2021-2027, est réparti en 4 sous-programmes :

- ▶ Nature et biodiversité,
- ▶ Économie circulaire et qualité de vie,
- ▶ Atténuation du changement climatique et adaptation,
- ▶ Transition vers l'énergie propre.

Organisations bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (recommandé)



Date de dépôt

À venir pour 2023
(dépôt en S3)



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Les projets du sous-programme « **Atténuation du changement climatique** » doivent contribuer à une transition socialement juste et durable vers une économie neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de l'UE pour 2030, à savoir au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990, en couvrant les domaines suivants (non exhaustif) :

- ▶ Les énergies renouvelables
- ▶ Le système de quotas d'émissions
- ▶ L'agriculture
- ▶ Les puits de carbone
- ▶ Les changements de comportement

Le sous-programme « **Économie circulaire et qualité de vie** » vise à faciliter la transition vers une économie durable, circulaire, sans produits toxiques, économe en énergie et résiliente au changement climatique, et à protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement.

**Taux d'aide allant
jusqu'à 60% des dépenses**



APPEL À PROJETS

« HORIZON EUROPE » CLUSTER 6

ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE,

RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE

ET ENVIRONNEMENT



Ce cluster vise à protéger l'environnement, restaurer, gérer et utiliser de manière durable les ressources biologiques et naturelles terrestres, et celles des eaux continentales et marines, à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous et la transition vers une économie à faible intensité de carbone.



Organisations bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de l'UE différents (minimum 3)



Date de dépôt

À venir pour 2023-2024



Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



La destination 3 de ce cluster « **Economie circulaire Bio-économie** » propose les différents axes de développement suivants :

- ▶ Favoriser la transition vers une économie circulaire
- ▶ Systèmes d'innovation biosourcés et innovants et bioéconomie
- ▶ Sauvegarder les fonctions multiples des forêts de l'UE
- ▶ Innover pour la bioéconomie bleue et les chaînes de valeur des biotechnologies

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« HORIZON EUROPE » CLUSTER 5

CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ



Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.

Entreprises bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de programme différents (minimum 3)

Date de dépôt

À venir pour 2023-2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Le cluster climat, énergie et mobilité s'articule autour de **six domaines d'intervention** :

- 1- Faire progresser les **sciences du climat** & les solutions pour une société climatiquement neutre et résiliente
- 2- Elaborer des **solutions intersectorielles** pour la décarbonation
- 3- Développer un **système énergétique** rentable, sans émission de GES, centré sur les **ENR**
- 4- Elaborer des solutions axées sur la demande pour **décarboner le système énergétique**
- 5- Développer pour tous les modes de transport des solutions compétitives et à faibles émissions de carbone
- 6- Développer des **systèmes de mobilité** sans rupture, intelligents, sûrs, accessibles et inclusifs

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses

APPEL À PROJETS

« EIC ACCELERATOR »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.

Les projets attendus



L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Les projets attendus durent de 12 à 24 mois avec un TRL 5 ou plus en début de projet et un TRL6 à TRL9 en fin de projet.

Entreprises bénéficiaires

Start-up, PME européenne*
Monopartenaire



Date de dépôt

Dates des relèves de
2023 à venir (janvier,
mars, juin et
octobre)



Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou
jusqu'à 15 M€ en equity

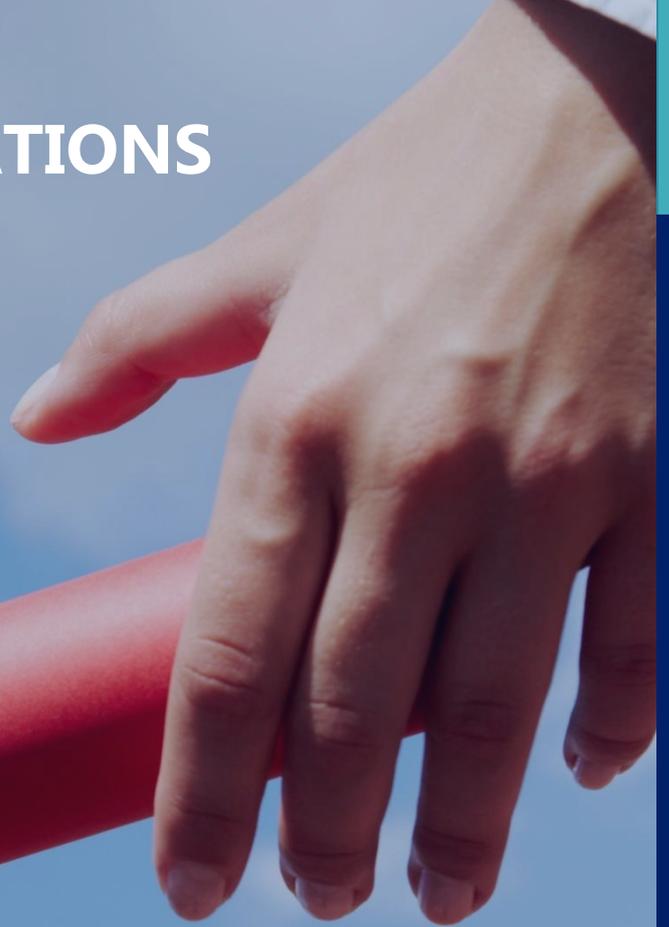


Taux d'aide allant

jusqu'à **70%** des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

▶ **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

▶ **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

▶ **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- ▶ Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- ▶ Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- ▶ Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- ▶ Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !



NOS BELLES HISTOIRES



Le client

Jeune PME française, la société SurfactGreen **développe, formule et commercialise des tensioactifs d'origine végétale**, présentant de nombreuses applications dans des domaines variés tels que la détergence, la cosmétique, les émulsions de bitume ou encore l'agriculture. Riche d'étroites relations partenariales avec le monde académique et industriel sur différents segments applicatifs, SurfactGreen est la **première entreprise en Europe à proposer des tensioactifs cationiques biosourcés, biodégradables et performants ayant fait l'objet de preuve de concept sur des marchés divers**.

La mission

D&Consultants a accompagné SurfactGreen et ses partenaires **dans le montage des dossiers de candidature pour les projets T2BIO (« Concours i-Nov » opéré par Bpifrance, 36 mois, 2,9M€ de budget) et BEINNOV (Appel à projets « Matériaux et chimie biosourcés, biocarburants avancés » opéré par l'ADEME, 48 mois, 4M€ de budget)**. L'objectif de ces 2 projets est de développer et positionner plusieurs gammes de tensioactifs cationiques performants, biosourcés, biodégradables et faiblement écotoxiques sur des marchés demandeurs de solutions alternatives grâce à la mise en place d'un procédé de synthèse respectant les principes de la chimie verte, exempt de solvants et conçu dans une logique d'éco-efficacité. D&Consultants a également accompagné SurfactGreen dans la gestion technique, administrative et financière de ces 2 projets durant leur réalisation.

Les impacts du projet

Les projets élargiront l'offre de solutions alternatives attractives d'un point de vue technico-économique pour l'industrie en développant des tensioactifs cationiques biosourcés présentant des fonctionnalités nouvelles ou équivalentes à leurs homologues d'origine pétrochimique. Le procédé entrera dans une démarche d'éco-conception et les tensioactifs seront synthétisés à partir de matières renouvelables, sans concurrence avec la chaîne alimentaire humaine, biodégradables, faiblement écotoxiques et sans conservateurs.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **1 800 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants

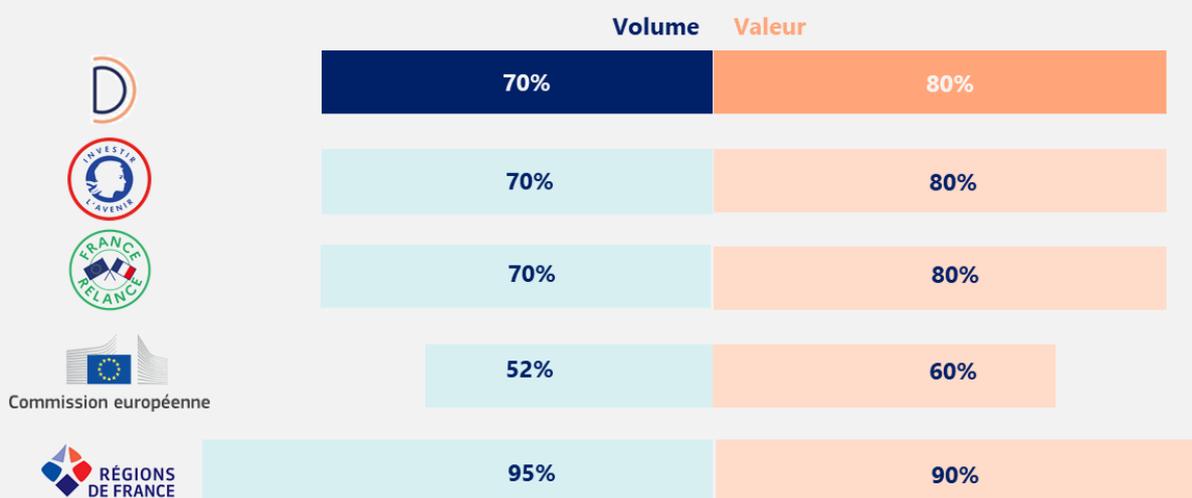
1,4 Mds €

d'aides levées

+ de 600

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

▶  de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

▶ Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés



CA



COLLABORATEURS



CROISSANCE
ANNUELLE



MISSIONS



22 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



DEVIENT



BIOECONOMY FOR CHANGE, LE PÔLE DE LA BIOÉCONOMIE

Bioeconomy For Change (ex-IAR) est le réseau de référence de la bioéconomie en France, en Europe et à l'international. Il rassemble **500 adhérents**, depuis l'amont agricole jusqu'à la mise sur le marché de produits finis (coopératives agricoles, établissements de recherche et universités, entreprises de toute taille, acteurs publics, etc.).

Depuis 2005

+ 500 adhérents

+ 350 projets

Depuis 2018,
28 propositions de projets
BBI coordonnés par nos
adhérents : 6 projets BBI
financés dont 4 flagships

**+ 3 Md€
d'investissement
sur les territoires**

SON AMBITION

Faire de la France l'un des leaders mondiaux dans la valorisation de biomasse. Pour réussir ce challenge, Bioeconomy For Change travaille à **renforcer la compétitivité et l'industrialisation des entreprises de la bioéconomie par l'innovation**, en structurant et fédérant un réseau unique au monde.

SES MISSIONS

Fort d'une équipe de 35 spécialistes, ses activités sont orientées autour des bioressources, de l'alimentation humaine et animale, de la chimie biosourcée et des biotechnologies industrielles, des produits et matériaux biosourcés, des bioénergies, des procédés et technologies. **Bioeconomy For Change contribue au développement de la bioéconomie et aux stratégies d'innovation au niveau régional, national et européen.** Depuis 2005, B4C a accompagné plus de 350 projets pour un investissement total de 3 milliards d'euros sur les territoires.



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com